

DECLARATION D'INFRUCTUOSITE MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

1 – Identification de la consultation

Marché 2022-15 MISSION D'ETUDES PREALABLES A LA REHABILITATION ET SURELEVATION DU BATIMENT A – CAMPUS VILLEJEAN

2 – Objet et contexte

L'opération désignée ci-dessus s'inscrit dans le cadre du projet « rénovation du bâtiment A » inscrit au CPER 2021-2027 ainsi qu'une partie d'une autre opération CPER « Libération La Harpe Densification Villejean Phase 1 ».

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du CCP Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

3.2 – Valeur estimée

La valeur estimée de la mission est comprise entre 15 000 et 20 000 € HT.

3.3 – Allotissement

La présente consultation est composée d'un lot unique au sens de l'article L2113-10 du CCP compte-tenu du caractère homogène des fournitures et services objets du présent marché.

3.4 - Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.



3.6 – Variantes

En application de l'article R2151-8 1° du CCP, les variantes ne sont pas autorisées.

3.7 – Durée du marché

La durée de l'étude est fixée à 10 semaines maximum hors délais de validation, à compter de la notification du marché.

Période d'intervention :

- L'étude aura lieu au 4ème trimestre 2022,
- La période de validation devra commencer au plus tard début janvier 2023,
- La mission devra être finalisée au plus tard fin janvier 2023.

3.8 – Lieux d'exécution

Campus Villejean Bâtiment A Place du Recteur Henri Le Moal CS 24307 - 35043 Rennes Cedex

3.9 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Sous critères	Pondération
Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la pertinence et de la cohérence des éléments présentés dans le mémoire technique selon les souscritères suivants :	Note méthodologique et calendrier prévisionnel	20
	Qualité des intervenants et organisation de la mission (dont : répartition des temps de vacation par tâches et par intervenants)	20
	Références	10
Sous Total Valeur Technique		50
Prix des prestations € HT apprécié au regard du montant global de l'offre et du coût moyen de vacation précisés dans la DPGF	Montant forfaitaire	25
	Coût journalier moyen de vacation € HT	25
Sous Total Prix des prestations		50
TOTAL		100

4 – Analyse des offres

Nombre d'offre reçue: 1

Nombre d'offre reçue de la part de PME : 0 Nombre d'offre reçue par voie électronique : 1

En l'absence de candidature régulière, le marché est déclaré infructueux.



5 - Attribution

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : /

Nom de l'attributaire : /

Département de l'entreprise : /

Adresse internet:/

L'entreprise est une PME : /

Date de notification du marché : / Valeur totale finale du lot : /

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? : /

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif Hôtel de Bizien 3 Contour de la Motte - CS 44416 35044 RENNES Cedex

Tél.: 02 23 21 28 28

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr http://rennes.tribunal-administratif.fr/

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 22, mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1 Tél : 02 53 46 79 83

Courriel: Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage Pôle Commande Publique (Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@:achatsmarches@univ-rennes2.fr https://www.univ-rennes2.fr/

SIRET 19350937900015

Catégorie: Etablissement public national - Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.



8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n°22-101749

Date d'envoi à la publication : 21/07/2022

Date de publication : 21/07/2022

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 20 septembre 2022